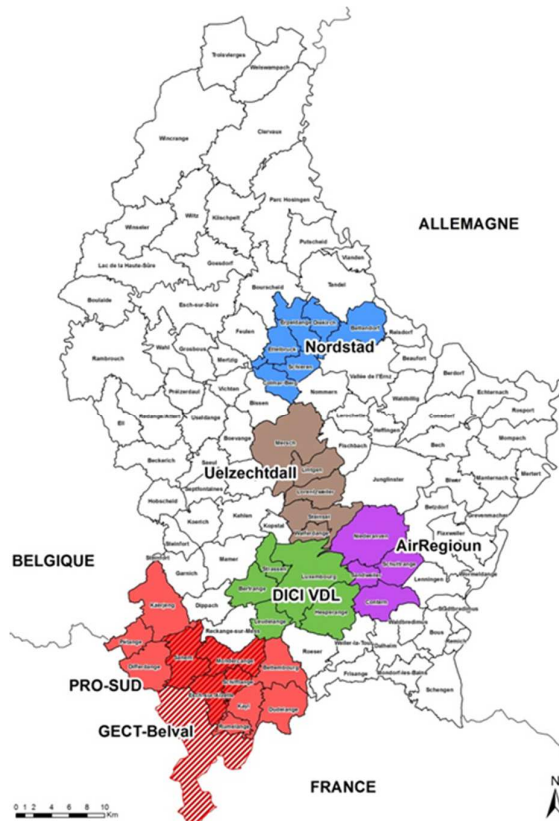


1.5. Développement régional – Espaces urbains






1.5. Développement régional – Conventions de coopération territoriale Etat / Communes



Conventions de coopération territoriale Etat-Communes

La loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire permet au ministre ayant l'aménagement du territoire dans ses attributions, suite à l'accord du Gouvernement en Conseil, de procéder à la conclusion de conventions visant un développement territorial intégratif, coordonné et durable appelées « conventions de coopération territoriale Etat/Communes». Ces conventions visent la promotion de la coopération intercommunale et la contribution à la mise en œuvre des plans et programmes de l'aménagement du territoire.

Tableau récapitulatif des conventions expirées et de celles en cours :

					
<b>Signature 1<sup>ère</sup> Convention</b>	26.09.2005	13.12.2007	21.07.2008	27.06.2005	15.07.2015
<b>Dates d'expiration</b>	<b>25.04.2019</b>	31.12.2017	31.12.2013	<b>31.12.2018</b>	<b>15.07.2020</b>

Aujourd'hui nous disposons d'une bonne dizaine d'années d'expérience dans le domaine des conventions de coopération Etat-communes (tableau ci-dessus). Au cours de ces années les acteurs concernés – c'est-à-dire les communes, mais également les acteurs étatiques – ont appris à se connaître et une certaine « culture de coopération » a pu se développer. Jusqu'à présent c'est principalement le DATer qui a initié, coordonné et guidé les travaux avec l'aide des managers régionaux du Prosud, de la Nordstad (depuis 2010) et de celui de la convention relative à un développement intercommunal coordonné et intégratif du Sud-Ouest de l'agglomération de la Ville de Luxembourg (DICI) (depuis 2014). A côté de ces ressources, les projets de coopération intercommunale ont également été soutenus par des engagements financiers non négligeables de la part du DATer.

Sachant qu'initialement une importance particulière a été mise sur la coordination des projets de plans d'aménagement communaux (PAG) et sur l'instauration d'une structure de coopération intercommunale stable (par exemple sous la forme d'un syndicat intercommunal), il convient à présent d'apprécier les résultats effectifs des coopérations et surtout d'évaluer les potentialités de cet instrument.

C'est à ces fins que les bureaux Zeyen & Baumann et Spatial4sight ont été chargés en octobre 2017 d'élaborer de manière participative des perspectives de développement pour l'instrument des conventions Etat-Communes. Les travaux y relatifs ont été entamés sous forme d'entretiens téléphoniques et de préparations d'ateliers de réflexion. Les résultats de ce processus seront présentés en février 2018.

#### 1.5.1. Avenant à la deuxième Convention relative à un développement intercommunal coordonné et intégratif du Sud-Ouest de l'agglomération de la Ville de Luxembourg (DICI) modifiée en date du 15 janvier 2015

Fin 2015, les responsables politiques ont décidé de poursuivre la coopération entre les communes de Bertrange, Hesperange, Leudelange, Luxembourg et Strassen et le DATer du MDDI dans le cadre de la Convention DICI et ont signé un avenant à la convention qui porte sa durée jusqu'à fin 2018. Les responsables politiques ont manifesté le souhait de se concentrer sur la thématique de la mobilité, qui représente un enjeu de taille pour l'espace DICI et qui va connaître une importante mutation avec l'arrivée du tram et du système de gares périphériques.

#### Projet d'optimisation de la cyclabilité du réseau infrastructurel cyclable dans l'espace DICI (Ligtermoet phase 2)

Dans le cadre du projet d'optimisation de la cyclabilité, une première étude effectuée en 2016 par le bureau néerlandais spécialisé en cyclabilité Tridée (anciennement Ligtermoet&Partners) consiste en une évaluation systématique de la cyclabilité (Fahrradtauglichkeit) de l'ensemble des voies publiques des communes participantes. Cette analyse, qui fait suite aux projets cyclables précédemment réalisés par le DICI (dici.tour.4YOU ; Project Aarbechtswee), permet de présenter une typologie du maillage routier selon la qualité de cyclabilité de façon synoptique.

L'analyse de 2360 km de voirie, dont plus de la moitié a été parcourue à vélo, est représentée sur une carte, où la cyclabilité de chaque voirie publique est classée selon le code couleur des pistes de ski : du vert (le plus sécuritaire pour le cycliste - praticable par les enfants) au noir (le plus risqué), en passant par le bleu (praticable par tous) et le rouge (cycliste expérimenté), mettant de ce fait en exergue les tronçons problématiques. Il ressort ainsi clairement de l'analyse qu'une partie importante du réseau routier est praticable à vélo (classe bleue), notamment dans les quartiers où des mesures d'apaisement du trafic comme les zones 30 km/h sont d'œuvre, et cela

sans recours à de grands moyens infrastructurels. Cette étude a été réalisée en parallèle dans l'espace conventionné Uelzechtdall afin de garantir les interconnexions au réseau de la Ville de Luxembourg.



Workshop avec les responsables techniques



Présentation des résultats

Toutes les mesures et alternatives concrètes nécessaires à l'optimisation du réseau cyclable ont été identifiées et décrites dans la phase 2 de l'étude. Sur base des conclusions du rapport et des mesures proposées, un groupe de travail (représentants techniques des communes, cellule mobilité douce du MDDI et Division de la mobilité durable de l'administration des Ponts et Chaussées et représentants du DATer) avait défini les itinéraires cyclables. L'étude prévoit également une évaluation succincte de l'impact de la mise en œuvre des mesures proposées sur la voirie et sur les autres modes de transport sur les tracés prioritaires définis. Le document final intégrera la phase 1 et 2 du projet et reprendra les itinéraires d'action prioritaire et les conséquences (structurelles, spatiales, modales/trafic et financières) de la mise en œuvre de ces mesures. Il sera soumis à l'appréciation des responsables politiques du DICl en 2018.

Une fois avalisé (et donc la volonté soulignée de développer et de mettre en œuvre les tracés qualitatifs définis), il s'agira pour tous les acteurs – communes et Etat (Ponts et Chaussées) – dans un esprit de coopération régionale, de prendre leurs responsabilités et de faire en sorte à mettre en œuvre les mesures avec l'aide de leurs bureaux d'études (pour ce qui est de la planification de détail) dans des délais raisonnables.

L'objectif ultime est d'aboutir à un réseau cyclable régional de qualité, cohérent, sur, continu et interconnecté avec le réseau de la ville de Luxembourg et les pistes cyclables nationales.

### **Optimisation de la gestion de l'offre publique en matière de mobilité dans l'espace DICl**

En 2016, le comité politique a validé une offre soumise par KPMG pour analyser l'état actuel et explorer des pistes d'optimisation dans les modes de gestion de la mobilité dans l'espace DICl par les différents acteurs publics. L'objectif de l'analyse était de démontrer s'il existe un moyen plus efficace d'utiliser l'argent public en regroupant les actions dans le domaine du transport. Les résultats de cette étude ont été présentés au printemps 2017.

En effet, reprenant un des points soulevés dans le rapport, la Ville de Luxembourg, qui était en procédure d'attribution du marché pour remplacer son système de vélos en libre services, a ainsi intégré l'espace DICl au marché de la soumission afin de pouvoir proposer le même système à des conditions d'attribution analogues dans les communes limitrophes membres du DICl.

Aussi, en ce qui concerne l'amélioration de l'utilisation financière dans le domaine des transports et d'alternatives de formes d'exploitation à l'échelle intercommunale, il convient de considérer le fait que le département des transports du MDDI avait lancé une étude avec le but d'élaborer un nouveau réseau de base RGTR pour 2019 et de définir des régions avec des besoins en mobilité

similaires. Le MDDI procédera à des études régionales où les communes et les réseaux intercommunaux seront consultés de façon plus exhaustive, prenant en compte les besoins spécifiques de ces régions. C'est donc après ce processus que le sujet pourra être thématiqué au sein du DICI.



le comité politique en réunion

### Réunion des conseillers communaux

Le 29 juin 2017, le comité politique a invité les conseillers communaux des communes du DICI à une réunion informative au sujet du DICI. Le ministre a exposé le contexte territorial et les enjeux qui attendent l'espace DICI dans le futur et qui témoignent de l'importance du besoin d'une coopération étendue entre ces communes pour poursuivre un développement harmonisé et durable. Ensuite, M. Dimitriadis, le manager régional DICI, a présenté un bref aperçu des projets menés jusqu'à présent dans le cadre de cette coopération de développement territorial, et surtout les résultats de l'étude sur l'analyse de la cyclabilité des routes dans l'espace DICI initiée en 2016, et dont la deuxième phase (en cours) devra présenter des mesures d'optimisation du réseau cyclable régional.



Réunion des conseillers communaux DICI le 29 juin 2017

### Divers

En outre, la prospection de nouveaux projets ainsi que la discussion sur divers thèmes tels que le regroupement de données en un SIG, la thématique des *Baulücken*, les zones d'activités économiques, etc. ont été poursuivies lors des réunions régulières du comité technique.

Concernant la sensibilisation du citoyen aux travaux du DICI, le site Internet ([www.dici.lu](http://www.dici.lu)) est régulièrement mis à jour et des communiqués de presse sont disponibles sur le site du DATer à l'issue de chaque réunion du comité politique.

#### 1.5.2. Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la Vallée de l'Alzette

Le 25 septembre 2013, les administrations communales de Lintgen, de Lorentzweiler, de Mersch, de Steinsel et de Walferdange, d'une part, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, d'autre part, ont signé une nouvelle Convention Uelzechtdall sur base de la nouvelle loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire.

Après 5 années de coopération, la convention, conclue pour une durée de 5 ans renouvelables, a touché à sa fin le 31 décembre 2017.

### **Principaux projets 2017**

#### **Projet d'optimisation de la cyclabilité du réseau infrastructurel cyclable dans la convention Uelzechtdall (Ligtermoet phase 2)**

---

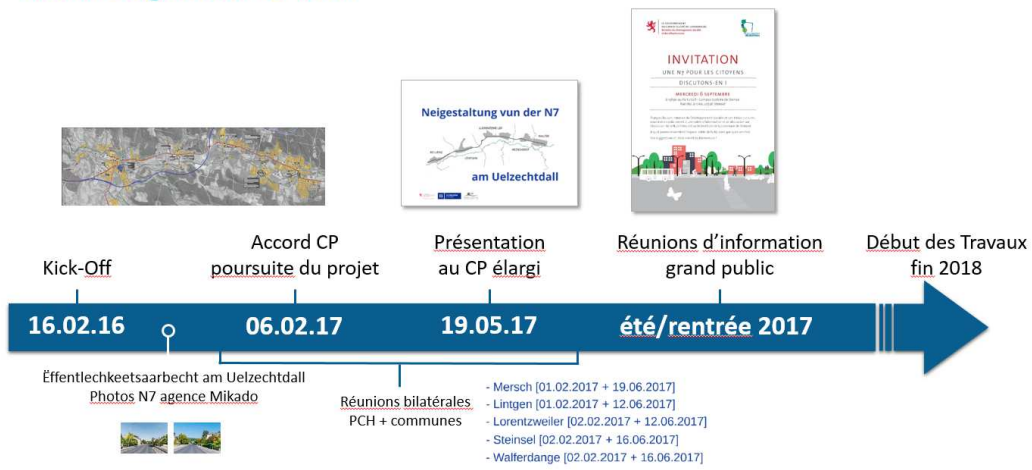
À la lumière des résultats de la première phase du projet, les responsables politiques de la convention Uelzechtdall ont marqué leur accord pour débiter la seconde phase du projet. Ce projet s'est déroulé en coopération avec l'espace DICI, les détails se trouvent dans la partie précédente concernant l'espace DICI.

#### **Mesures d'apaisement du trafic sur la N7**

---

Le projet relatif au besoin de concrétiser des mesures d'apaisement du trafic de la N7 initié en 2016 restait un projet phare de l'année 2017. En 2016, un bureau d'études a été chargé d'élaborer une carte de synthèse sur base de l'avis du groupe de travail « Apaisement de trafic sur la voirie de l'Etat ». Cette carte a été discutée d'abord dans les comités politiques, ensuite lors de réunions bilatérales avec les experts en mobilité, les bureaux PAG et les conseils échevinaux de chaque commune concernée. Après avoir reçu un accord favorable des responsables politiques concernant l'approfondissement des travaux, l'administration des Ponts & Chaussées a élaboré une étude sur les emplacements de stationnement le long de la N7 et l'intégration d'une coupe-type avec notamment une voie cyclable sur toute la longueur de la N7. Le résultat de ces travaux a été présenté au comité politique en mai 2017 et d'éventuelles optimisations ont été discutées avec les différents conseils échevinaux.

## Réaménagement de la N7



## Processus de planification du réaménagement de la N7

Des réunions d'information complémentaires portant sur chaque territoire des communes respectives se sont déroulées pendant les mois de septembre à octobre 2017. Le projet a été accompagné par des initiatives d'information et de sensibilisation du public, sous forme d'une brochure commune et de réunions d'information dans les communes respectives. Un dépliant toutes-boîtes adapté aux spécificités de chaque commune, a été distribué au préalable. Finalement, le projet d'apaisement de la N7 a été présenté au grand public lors de cinq soirées d'information.



Réunions d'information organisées dans le cadre de la planification du réaménagement de la N7

Le projet a été reçu favorablement dans son ensemble, mais il a été proposé d'intégrer les remarques des citoyens au sujet des emplacements de stationnement et de la sécurité pour les piétons et les usagers de la route. L'administration des PCH a été chargée d'adapter et de poursuivre les travaux et le budget du projet a été voté à la Chambre en décembre 2017.

#### 1.5.3. Coopération territoriale Etat - Communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg - AirRegion

Au cours de l'année 2014, il a été décidé de ne pas reconduire la convention AirRegion mais de garder la plate-forme d'échange du comité politique instauré par le biais de la convention.

Le syndicat intercommunal à vocations multiples SIAS (Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange) examine les possibilités d'intégrer les objectifs de la convention AirRegion dans les statuts du syndicat. Les communes ont déclaré leur volonté d'élargir les compétences du syndicat en fonction des objectifs de la convention AirRegion.

#### 1.5.4. Convention relative à un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la Nordstad

En 2014, le comité de pilotage politique Nordstad a décidé de prolonger la « Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la Nordstad » sur 5 ans.



En 2017, le comité de pilotage politique Nordstad s'est réuni 3 fois.

Ses membres ont également collaboré à des groupes de travail thématiques, notamment ceux relatifs à la création d'un syndicat à vocations multiples, à l'élaboration de la publication HEX et à la déserte des nouvelles lignes de bus.

En principe, la convention Etat-Communes prévoit que la coprésidence est assurée par le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Monsieur François Bausch, et, à tour de rôle annuel, par un des bourgmestres des six communes. Cependant, lors de la réunion du 12.07.2017, il a été unanimement décidé de changer la coprésidence après les élections communales. Elle est assurée à l'heure actuelle par la commune de Schieren.

Parmi les travaux réalisés en 2017, les projets suivants méritent une attention particulière :

##### 1. Syndicat intercommunal à vocations multiples

En 2016, les 6 conseils communaux ont voté **en faveur de l'accord de principe** pour la création d'un syndicat à vocations multiples qui aura notamment comme mission de réaliser les projets, suivants les nouveaux statuts dans le but de renforcer le troisième pôle urbain du pays – la Nordstad.

Le 19 juillet 2017, le syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation de zones d'activités économiques sur le territoire de la Nordstad « ZANO » a approuvé les nouveaux statuts. Après l'approbation des statuts par les 6 conseils communaux, une délibération concordante des 6 conseils aura lieu et les statuts seront envoyés au ministère de l'Intérieur pour approbation. Le syndicat sera constitué dans l'optique d'intervenir dans les domaines suivants :



- le développement urbain ;
- le développement économique ;
- le développement touristique et culturel ;
- ainsi que le marketing et la promotion en générale.

## 2. Le concept de mobilité pour la Nordstad - Nordstadbus



En mai 2017 la Nordstad a pu célébrer l'inauguration de deux nouvelles lignes de bus RGTR, à savoir la ligne 509 et la ligne 512. Ces nouvelles lignes ont été créées dans le cadre du concept de mobilité pour la Nordstad afin de permettre une meilleure accessibilité par les transports en commun. La ligne 512 circule entre Warken – Gilsdorf. La ligne 509 entre Ettelbruck et Colmar-Berg fait une double boucle qui désert tantôt Walsdorf et tantôt la zone industriel Colmar-Berg. Pour plus l'information : [www.mobiliteit.lu](http://www.mobiliteit.lu)



Design « Nordstadbus »



Inauguration des lignes des nouvelles lignes de bus dans la Nordstad

L'auteur du concept de mobilité, le bureau Komobile, a travaillé en étroite collaboration avec les bureaux PACT et Schroeder & Associés afin de proposer des mesures réalisables à court terme tout en intégrant tous les aspects urbanistiques dans l'étude «Corridor multimodal de transport N7/Ettelbruck-Diekirch».

Afin de permettre une bonne identification des nouvelles lignes, un design spécifique dans les couleurs de la Nordstad a été élaboré :

- en couvrant l'extérieur des bus dans ce design
- sur les arrêts d'autobus desservis
- pour le lay-out des dépliants d'horaires

### 3. Communication

Magazine HEX : en 2017 le MDDI a participé au financement des articles relatifs à la promotion et à la sensibilisation des actions étatiques et ceux concernant la coopération territoriale.

Internet : En parallèle, le site Internet [www.nordstad.lu](http://www.nordstad.lu) a été retravaillé et mis à jour régulièrement afin d'informer toutes les personnes intéressées.



**Événements :**

En avril, le groupe de réflexion la Denkfabrik Nordstad a organisé une discussion publique ‘*Denk deng Nordstad*’. Le secrétaire d’Etat Camille Gira y a été invité pour partager sa vision et ses ambitions dans le cadre du futur développement de la Nordstad en tant que nouveau pôle d’attraction du pays.

DENKFABRIK NORDSTAD  
NEUE IDEEN ZUR REGION

DENKFABRIK NORDSTAD  
REPENSER LA RÉGION

✎ TEXT: Cécile Esch ✎ FOTOS: Mika Zenari



Rund um das Thema „Denk deng Nordstad“ fand am 3. Mai im Kulturzentrum CAPE eine öffentliche Diskussion statt, an der sich Bürger, Abgeordnete und andere Akteure der Region beteiligten.

C'est autour du thème « Denk deng Nordstad » que se sont réunis citoyens, élus et autres acteurs de la région pour un débat public qui s'est tenu le 3 mai au CAPE.

Wie steht die Nordstad auf lokaler und nationaler Ebene da? Welches sind ihre Pluspunkte in puncto Lebensraum und Lebensqualität? Die Entwicklung der Region stand ganz im Mittelpunkt der Diskussionen, an denen auch Camille Gira, Staatssekretärin für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur teilnahm. Die Diskussion erfreute sich einer regen Beteiligung.

Comment se situe la Nordstad aux niveaux local et national? Quels sont ses atouts en termes de cadre et de qualité de vie? Le développement de la région était au cœur des discussions, auxquelles a également participé Camille Gira, secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures.

hex | CHILDERX



✎ Die Veranstaltung wurde von der Arbeitsgruppe Denkfabrik Nordstad organisiert, die 2000 gegründet wurde. [www.nordstad.org](http://www.nordstad.org)  
✎ La manifestation était organisée par le groupe de réflexion Denkfabrik Nordstad, créé en 2000. [www.nordstad.org](http://www.nordstad.org)



En mai, une 'conférence de presse' en présence des échevins et conseillers des 6 communes, a été organisée pour présenter l'état d'avancement des différents projets prévus et en cours dans la Nordstad. Différents intervenants comme des représentants politiques du gouvernement et des communes ont pu à tour de rôle exposer les projets qu'ils encadrent ainsi que leur vision du développement territorial.



#### 4. ZAN / Accès Walebroch

En 2017 le bureau PACT a été chargé de retravailler le concept urbanistique en vue du zonage pour le projet du PAG, ainsi que de préparer un remembrement urbain pour les parcelles de la partie Walebroch.

L'adaptation qui n'était pas prise en compte lors de la première version, concerne les parcelles de la partie *Accès Walebroch* sur le territoire de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre. Ce concept est précisé en vue de la préparation d'un remembrement urbain.

Le bureau PACT a travaillé en étroite collaboration avec le bureau Drees&Sommer dont la mission était de mettre au point un système transparent d'évaluation des facteurs qui influencent la valeur des terrains et d'élaborer un Business-plan en structurant le développement économique et en intégrant les propriétaires des différentes parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

Le bureau a également été contracté pour présenter une assistance technique concernant la délimitation des PAP 'nouveaux quartiers' et de la définition des coefficients pour le degré d'utilisation du sol.



Plan directeur de l'axe central actualisé

#### 5. Société de développement pour la Nordstad

Le rôle de la société de développement, ensemble avec l'Etat et les communes de la Nordstad comme seuls partenaires, consiste prioritairement dans celui de facilitateur qui préfinance certaines infrastructures (infrastructures souterraines, réseaux etc.). Par la suite les propriétaires seront tenus de rembourser leur part au prorata de leurs apports à l'instar de ce qui a été convenu. Par ce préfinancement l'Etat envisage d'accélérer le développement de la Nordstad.

Un des objectifs de la société de développement est d'assurer le rôle d'une structure exécutante veillant à la bonne mise en œuvre et transposition du plan directeur « Zentrale Achse Nordstad 2.0 ». Par la création de nouveaux quartiers d'habitation, de commerces et de services, le plan directeur prévoit à court et moyen terme, jusqu'à 2.400 emplois et 1.700 unités d'habitation qui

peuvent être créés. Ceci est rendu possible par l'aménagement de bureaux et d'espaces commerciaux (88.500 m2).

Dans une première phase, il est prévu de concentrer les efforts de la nouvelle société de développement sur le *site du Walebroch*. La situation particulière du Walebroch de par sa situation foncière compliquée avec de nombreux propriétaires (l'Etat lui-même ne dispose pas de terrains hormis l'emprise du chemin de fer) nécessite le recours à un remembrement urbain. La création de la société de développement devrait mettre en œuvre ce remembrement urbain et trouver des solutions face aux défis collectifs, tels que les inondations, les mesures compensatoires, les infrastructures communes (p. ex. mise en place d'un parking) ainsi qu'une relocalisation des certaines entreprises vers la nouvelle ZA Fridhaff. Tous ces aspects devront être gérés de façon conséquente et rigoureuse par la nouvelle société de développement.



Schéma illustrant les acteurs et les aspects à considérer lors du développement de l'axe central Nordstad

## 6. Etude de cyclabilité du réseau routier dans l'espace Nordstad



Le bureau néerlandais Tridée, spécialisé en mobilité, a été chargé d'élaborer la première phase de cette étude qui consiste en une évaluation systématique de la cyclabilité (Fahrradtauglichkeit) de l'ensemble des voies publiques des 6 communes de la Nordstad. Cette analyse devrait permettre d'établir une typologie du maillage routier selon la qualité de cyclabilité. Les études existantes ainsi que les planifications en cours seront prises en compte afin de garantir les interconnexions au réseau. Une étude similaire a déjà été réalisée dans les espaces conventionnés DICI et Uelzechtdall. La cyclabilité de chaque voirie publique est classée selon un code couleur ressemblant aux pistes de ski : du vert (le plus sécuritaire pour le cycliste - praticable par les enfants) au noir (le plus risqué), en passant par le bleu (praticable par tous) et le rouge (cycliste expérimenté), mettant de ce fait en exergue les tronçons problématiques.

## 7. Evaluation et refonte du Masterplan de 2008

Le 22 mai 2008, les six communes partenaires de la Nordstad votaient les principes de développement de leurs territoires et adoptaient par la même occasion une première version d'un Master Plan censé représenter la coordination des politiques communales en matière de développement territorial. Aujourd'hui il est important de se positionner vis-à-vis de de ces objectifs formulés en 2008 pour redéfinir la direction à suivre dans le futur.

En Novembre 2017 le bureau Progroup a été mandaté pour analyser le Masterplan Nordstad datant de 2008. Le bureau devra filtrer et évaluer les mesures proposées tout en prévoyant des indicateurs qui permettront de se positionner par rapport à la vision définie en 2008 et d'évaluer la mise en œuvre des objectifs poursuivis.

Progroup devra également analyser les écarts pris par rapport au Masterplan 2008 et les raisons majeures de ces écarts, dans le but de reformuler une vision politique commune 2017-2027.



### 1.5.5. Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif de la région Sud (les communes membres : Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem, Schifflange)



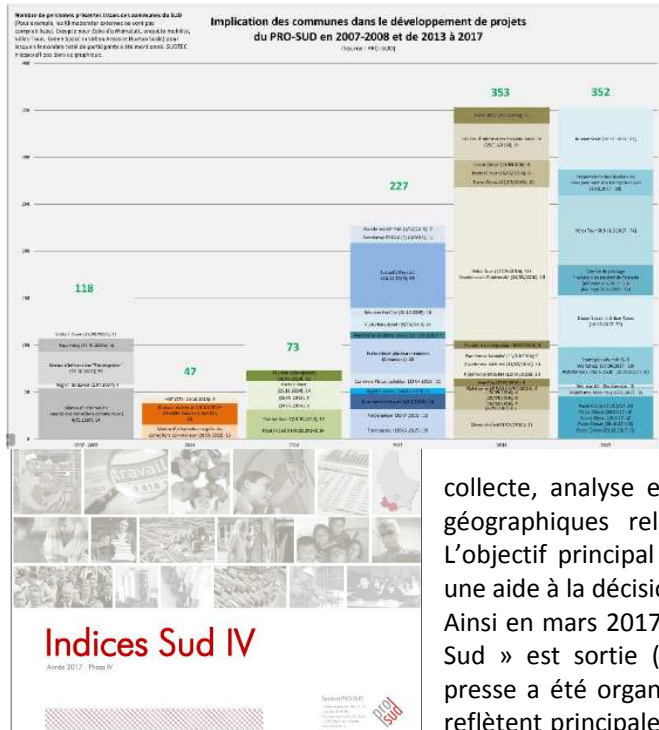
Deux réunions du comité de concertation, composé des responsables politiques du syndicat PRO-SUD et du MDDI, ont eu lieu le 8 mars et le 18 décembre 2017.

Le comité de concertation valide le programme de travail annuel qui comprend une description des objectifs et tâches, un échéancier et un budget prévisionnel.

Réunion du comité de concertation Prosud/DATer

#### 1. Avenant à la convention

La convention de coopération territoriale signée le 15 juillet 2015 prévoyait un budget initial de participation étatique de 300.000 euros pour une durée de cinq ans. Étant donné qu'une collaboration hautement dynamique s'est installée durant les dernières années, un avenant à la convention a été signé. Celui-ci vient modifier la convention en augmentant la contribution étatique de 200.000 euros pour la porter à un total de 500.000 euros jusqu'en 2020.



## 2. Indices SUD – Plateforme PAG

L'Observatoire de PRO-SUD collecte, analyse et diffuse les données statistiques et géographiques relatives aux 11 communes du Sud. L'objectif principal de cet observatoire est de proposer une aide à la décision auprès des communes-membres. Ainsi en mars 2017, une quatrième édition des « Indices Sud » est sortie ([www.prosud.lu](http://www.prosud.lu)). Une conférence de presse a été organisée pour cette occasion. Ces indices reflètent principalement les données socio-économiques

régionales, qui mettent en lumière les enjeux de la croissance démographique et économique.

En 2017 pour la première fois, l'étude a produit des fiches communales sur le volet démographique. Elles illustrent les statistiques retenues par les membres de la plateforme « Etudes préparatoires PAG SUD » en 2016. Les informations démographiques et économiques sont annuellement mises à jour. De plus, les données sont synthétisées et préparées de façon à ce que les bureaux d'études puissent les utiliser pour leur étude préparatoire dans le cadre des PAG.

## 3. Evènements

### Colloque "Green Space in Urban Areas"

Au regard de l'évolution démographique et de la densification des centres urbains, il convient de parallèlement préserver les espaces verts intra urbains. En effet, les espaces verts impactent positivement la qualité de l'air et augmentent la qualité de vie des espaces urbains et publics.

C'est dans cette optique que le colloque « espace vert en milieux urbains » a été organisé. En mai 2017, les élus et les responsables techniques des communes ainsi que les bureaux d'études et les étudiants ont été invités à participer au colloque intitulé «Espaces verts en milieu urbain».

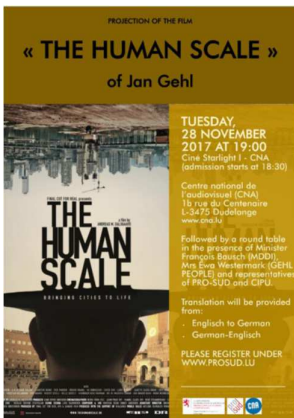
Les chercheurs de LIST, de LISER, de l'Université du Luxembourg, les experts de space4environment ou SICONA et Steven Beckers de Lateral Thinking Factory Consulting à Bruxelles ont montré l'émergence du concept de « ville verte » dans le but de sensibiliser les acteurs opérationnels en aménagement urbain sur la nécessité de développer des «villes vertes».





Colloque "Green Space in Urban Areas"

Film « The Human Scale »



Le film « The Human Scale » de l'architecte Jan Gehl a été projeté le 28 novembre 2017 devant 65 participants au Centre National de l'Audiovisuel de Dudelange. L'événement, proposé à l'initiative du MDDI, a été organisé en collaboration avec PRO-SUD. La projection a été suivie d'une table ronde en présence du Ministre François Bausch (MDDI), d'Ewa Westermark (GEHL Architects), de Dan Biancalana (président de PRO-SUD), Lex Faber (cellule d'information pour la politique urbaine CIPU) et Chantal Zeyen (Zeyen&Baumann en tant que bureau d'étude ayant réalisé une grande partie des PAG des communes du sud).

Le film examine en cinq chapitres, différentes métropoles dans le monde comme New York, Dhaka ou encore Melbourne dans lesquelles Gehl essaie de mettre en œuvre ces concepts où la planification et conçue autour de l'être humain et non pas autour de la voiture. Dans son concept, on retrouve par exemple les rues étroites de Melbourne derrière les gratte-ciel qui sont transformées en lieux de rencontre colorés avec des cafés et des petites boutiques animés pour leurs redonner vie. Dans le film les problèmes de mise en œuvre sont également mis en évidence. Avec les exemples de la Chine et du Bangladesh, le film montre surtout à quel point une telle approche peut être combinée avec la conception et la planification du trafic et de l'urbanisme en général.

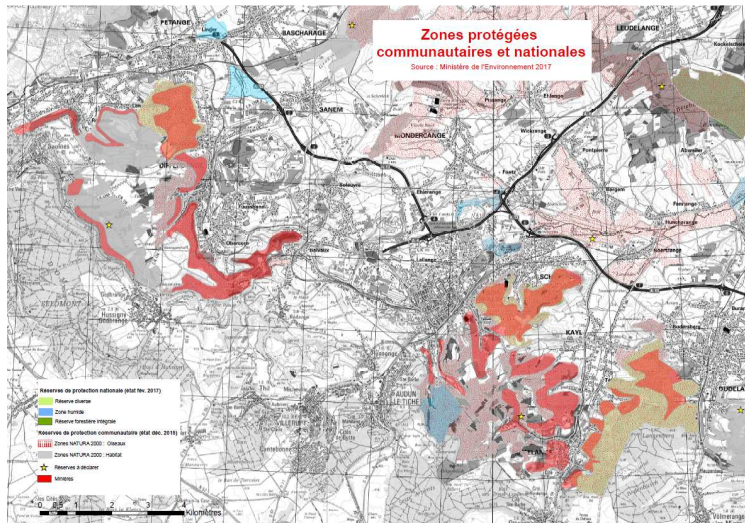
Le film a été très bien reçu par les participants. Ainsi il a été décidé de donner une suite à ce projet en 2018.

4. Indicateurs pour les PAG

En s'inspirant du monitoring du plan directeur communal de la Ville de Genève, PRO-SUD a soumis au MDDI une trentaine d'indicateurs pour évaluer les PAG selon les thèmes abordés. Les indices correspondent à des priorités et des objectifs visés pour la région Sud à l'horizon 2030. Une prochaine étape serait de réfléchir sur la mise en place d'un outil d'évaluation des objectifs communaux visés par les PAG et arriver à une politique anticipative et cadrée.

## 5. Man and Biosphere (UNESCO)

La région Sud posera une candidature au programme « l'Homme et la Biosphère » de l'UNESCO. Simone BECK, présidente de la Commission nationale du Luxembourg pour la coopération avec l'UNESCO, a rencontré les membres du Bureau le 27 février 2017 pour exposer le projet. Le 25 octobre 2017, une première réunion du groupe de travail avec les représentants du DATer et la manager régional de PRO-SUD a abordé le dossier de candidature. L'objectif du projet est de préserver la biodiversité dans le sud et de favoriser l'apprentissage d'un développement durable. Le *Minett* est internationalement reconnue pour sa diversité géologique et paléontologique unique. Le projet MAB pourrait contribuer à protéger cette géologie unique et à éveiller l'intérêt des visiteurs et habitants.



Zones protégées de la région Sud

Le *Minett* est également unique au niveau européen car c'est le seul lieu où les réserves de minerai de fer sont encore accessibles. Par ailleurs, la biodiversité et les écosystèmes remarquables de cette région sont déjà protégés au niveau national (réserves naturelles) et européen (Zones Natura 2000). Le projet MAB pourrait d'autant plus contribuer à renforcer la protection et conservation de cette nature unique.

Un autre point important est la conservation du patrimoine architectural envisageable à travers ce projet. L'objectif primordial du MAB est, après tout, de réunir l'homme et la nature. Le but est d'éduquer l'homme sur les interactions avec la nature tout en prenant en compte les intérêts sociaux et environnementaux et en respectant le principe de durabilité.

## 6. Coopération régionale et européenne

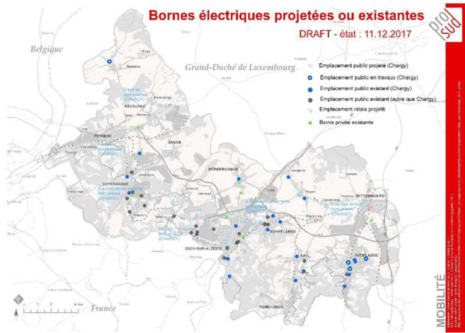
Le 25 janvier 2017, l'agence d'urbanisme et de développement durable Nord Lorraine (AGAPE) a organisé une sortie pour les élus luxembourgeois et français afin d'étudier les impacts du développement logistique des plateformes d'Athus et de Bettembourg-Dudelange.

Lors de la réunion du Bureau du 27 mars 2017, PRO-SUD a renouvelé son engagement pour un an en tant que membre associé l'AGAPE. En même temps, l'AGAPE a présenté son projet d'observatoire transfrontalier de la vie étudiante aux membres du Bureau PRO-SUD.

## 7. Mobilité SUD

### Plate-forme Mobilité SUD

La plateforme « Mobilité SUD » permet aux responsables politiques et techniques d'aborder la mobilité à l'échelle régionale. Les sujets principaux cette année ont porté sur les modalités d'implantation des bornes électriques prévues par l'Etat, les zones 30, le réseau des pistes cyclables du Sud et le parc roulant communal. De plus différents projets comme l'étude de cyclabilité, le carsharing et le bus à haut niveau de service (BNHS) ont été abordés lors des réunions.



### L'enquête mobilité région Sud

PRO-SUD s'est engagé activement dans l'enquête mobilité région Sud en collaboration avec le MDDI, le Verkeiersverbond et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). L'enquête de mobilité a pour objectif d'optimiser l'accessibilité des zones d'activité en proposant la mise en place d'une mobilité durable et efficace (transport en commun, covoiturage ou mobilité douce).



L'étude comprend 25 zones d'activités de la région Sud et concerne 700 entreprises. L'enquête a recensé les pratiques de déplacement des employés ainsi que les besoins en termes de mobilité des différentes entreprises. À travers l'analyse des comportements individuels de mobilité des employés, l'on a pu identifier des leviers d'action pour améliorer la mobilité quotidienne pour ces ZA.

En parallèle, le LISER a effectué un audit pour chacun des 25 zonings, dans le but d'évaluer la situation actuelle des infrastructures existantes et proposer des mesures à court et moyen terme afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité du zoning en question.

Des plus amples informations ainsi que les résultats de l'enquête sont à trouver sur : [www.prosud.lu](http://www.prosud.lu)

## Vélos-Tour SUD

Dans un but de faire connaître l'usage du vélo ainsi que les pistes cyclables dans le Sud, le *Vélos-Tour SUD* a été organisé pour une année consécutive en collaboration avec l'UNI Luxembourg. Au départ de la Maison du Savoir à Belval, près de 90 participants sont partis à la découverte des chemins cyclables du Sud suivant l'un des 8 parcours proposés dont certains ont été ponctués de visites communales. Les usagers de Belval (étudiants, personnels de l'Université, employés) et des citoyens ont ainsi été sensibilisés à l'utilisation du vélo au quotidien. Les participant avaient la possibilité de venir avec leur propre vélo, d'utiliser les Vèl'OK électriques ou encore les vélos conventionnels prêtés par le CIGL Esch.



Vélos-Tour SUD 2017

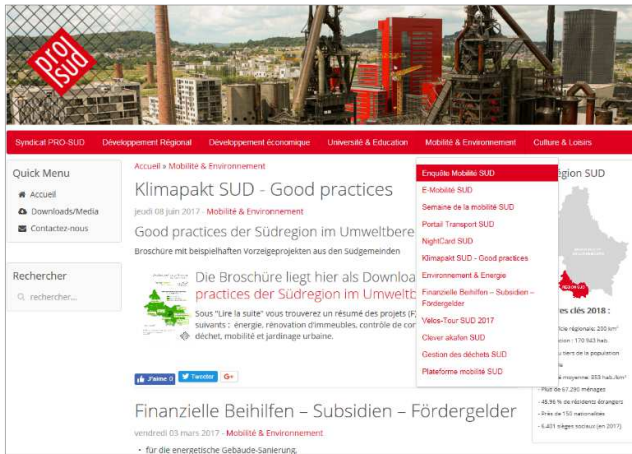
## 8. Communication

### Site web et Newsletter

Pour faire connaître ses actions, PRO-SUD utilise deux outils de communication : Internet [www.prosud.lu](http://www.prosud.lu) et la Newsletter. Les sujets traitent du développement régional et économique,



de la mobilité, de l'Université, de l'éducation ou encore de l'environnement et la culture. Le site est mis à jour régulièrement. La Newsletter sort deux fois par an en version digitale et elle est envoyée à plus de 250 acteurs dans le Sud et le pays.



### 1.5.6 Cellule Nationale d'Information pour la Politique Urbaine (CIPU)



Suite à la signature de la deuxième convention relative à la Cellule Nationale d'Information pour la Politique Urbaine (CIPU) en 2016, les partenaires de la CIPU avaient lancé un marché public (procédure négociée) en fin d'année afin de trouver un prestataire externe (Bureau de la CIPU) pour assurer la gestion courante de la CIPU. En début de l'année 2017, ce marché négocié fut attribué à la coopération des bureaux d'études Zeyen+Baumann et Spatial Foresight.

Suivant une nouvelle approche stratégique qui se focalise davantage sur le développement de solutions appliquées pour les villes partenaires et sur la coopération autour des thèmes centraux de la politique urbaine au Luxembourg, le programme d'action de la CIPU pour l'année 2017 a été basé sur une évaluation qualitative de la première convention et une enquête thématique avec tous les acteurs. Pour la première année de réalisation de la nouvelle approche stratégique, le thème prioritaire du « logement abordable » a été choisi avec l'exigence de mettre en exergue les aspects techniques des instruments à disposition des villes luxembourgeoises. En référence à la priorité thématique de la présidence estonienne du Conseil de l'Union européenne, la « gouvernance électronique » a été choisie comme thème complémentaire pour les activités de la CIPU en 2017.

Lors de la réunion du 31 mai 2017, le Comité de concertation politique, présidé par le ministre ayant l'aménagement du territoire dans ses compétences, adopta le programme d'action 2017.

## 1) Atelier thématique « Boîte à outils du logement abordable »

En juin, le thème prioritaire du « logement abordable » fut abordé lors d'un atelier à Dudelange qui réunit les partenaires de la CIPU et les représentants techniques d'autres villes et des espaces conventionnés, les institutions publiques du secteur du logement ainsi que des professionnels et des chercheurs dans le domaine.



L'objectif de l'atelier était d'identifier et d'évaluer les instruments qui sont à la disposition des villes afin de répondre aux besoins de la population en matière de logement et de promouvoir le logement abordable.

L'atelier était divisé en trois sessions reprenant les thématiques suivantes :

- la mobilisation du foncier,
- le développement de terrains et
- la réalisation de logements.

A la suite de cet atelier, la Ville de Dudelange organisa une visite guidée du nouveau « shared space » au centre-ville et du projet de densification avoisinant « Am Duerf ».



Résultat de l'atelier thématique « Boîte à outils du logement abordable »

Le Bureau de la CIPU accompagna cet événement en assurant la modération et rédigea un document de synthèse sous forme d'une boîte à outils avec des recommandations concrètes aux niveaux local et national. Le document est disponible sur le [site web de la CIPU](#).

## 2) Dossier gouvernance électronique



Le thème complémentaire de la « gouvernance électronique » fut repris dans l'élaboration d'un rapport établissant un état de lieu de la gouvernance électronique et de la digitalisation au niveau des villes luxembourgeoises. Le rapport, qui est basé sur des entretiens avec les partenaires de la CIPU et les acteurs clés du domaine au Luxembourg (le Centre des technologies de l'information de l'Etat et le Syndicat intercommunal de gestion informatique), récapitule les différentes formes de coopération dans le domaine de la gouvernance électronique au Luxembourg et présente des projets phares au niveau communal.

Dans le cadre de la présidence estonienne du Conseil de l'Union européenne, ce rapport servait aussi comme contribution des partenaires de la CIPU à la prise de position des représentants du

DATER lors de la réunion des directeurs généraux en charge de la politique urbaine à Tallinn.

## 3) Communication

En 2017, le Bureau de la CIPU a entrepris une restructuration du [site web de la CIPU](#) et a relancé la présence de la CIPU sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter.



	New district NeSchmeitz in Dudelange Conversion of an industrial brownfield
<b>Rationale for action</b>	Following the steel crisis in the 1970s, more and more steel mills closed. Since then, the ongoing structural change has also affected Luxembourg's south. In 2005, the former Schmeitz steel mill was closed, which created a 40-hectare industrial brownfield site next to the city centre. The municipality saw the opportunity and kick-started a process to convert the site into a new urban district.
<b>Objective</b>	The central objective of the NeSchmeitz project is to construct a new district with housing, commercial and cultural areas connecting the district of Isole and Schmeitz to the city centre. Preserving the heritage of heavy industry is particularly important for the municipality. Therefore, the municipality intends to maintain the former industrial character by preserving industrial artefacts such as the water tower and the floor plan of the factory buildings. NeSchmeitz will offer approximately 1 000 new housing units. The new district should be multifunctional, mixed and attractive also for locals. By involving the Housing Fund (Fonds de logement) in the development, housing will also be available for prices below market value, which will further promote a social mix. The new district will have easy access to Dudelange city centre, to surrounding districts, to green recreation areas and to the national traffic infrastructure. In addition to existing railway lines (for example, there will be new traffic infrastructure within the new district and towards the surrounding areas (pathways, bike lanes, roads).
<b>Time frame</b>	2008 - ongoing (2017), participatory phase started in 2009, start of interim use concept in 2011, decontamination study and negotiations between the steel company (Arcelor Mittal) and the state finished in 2016.
<b>Key actors</b>	City of Dudelange, Housing Fund (Fonds de logement), Luxembourg state (Environment and water management administration, public roads and bridges administration (in order the Ministry of sustainable development and infrastructure), CP (national railway company)), Luxembourg EcoInnovation Cluster, developers, architects, civil society (community and social enterprises), developers.
<b>Implementation steps and processes</b>	After the former steel mill closed in 2005, the municipal administration issued a call for proposals in 2006 to gather ideas for future use of the site. In 2008, there was a decision to create a new urban district with a focus on housing. A national call for development proposals was launched in 2009. In 2010, the NeSchmeitz proposal was awarded and planners were contracted to develop the master plan for the district. In parallel, a concept to decontaminate the area was elaborated. In the meantime, an interim use concept was initiated and the master plan was finalised in 2012. Negotiations between the steel company, who owned the site, and the state finished in 2016, transferring ownership of the site to the state-owned Housing Fund. Alongside implementation, a participatory process involving the public was organised. From 2009 to 2016, local residents and interest groups could incorporate their ideas for the interim use and final state of the conversion. This was achieved through information campaigns, multiple consultations and workshops. Presentations of the project highlight changes introduced through the public consultation procedure to illustrate to citizens how their contribution has influenced the project. In order to develop the site, the municipal land-use plan (PAO) had to be changed. For the technical implementation, the city will rely on four so-called PAP (partial land-use plans). These act as building permits and were submitted for approval in late 2017.

Tenant compte de l'objectif principal de la CIPU et du caractère de campagne du programme d'action, le Bureau de la CIPU a élaboré [deux fiches de synthèse](#) sur des projets luxembourgeois dans le domaine du logement abordable en langue anglaise afin de communiquer des bonnes pratiques luxembourgeoises dans les réseaux européens et de mettre du savoir-faire à la disposition des partenaires de la CIPU. Le Bureau prévoit aussi la présentation détaillée de deux projets phares sur le site web, à savoir le projet « Nonnewisen » à Esch-sur-Alzette et le projet « Am Duerf » à Dudelange, afin de stimuler l'intérêt des acteurs européens envers les projets luxembourgeois et d'encourager le transfert de bonnes pratiques.



#### 1.5.7. Groupe de travail inter-conventions

Une coopération ciblée et transversale entre les espaces conventionnés permet une utilisation plus rationnelle des ressources. Ainsi, afin d'optimiser au maximum les processus de développement territorial, il est essentiel de promouvoir un échange régulier d'expériences et de connaissances entre les personnes responsables pour leur coordination et leur gestion.

Afin de répondre aux objectifs susmentionnés, le groupe de travail dénommé *GT inter-conventions* s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2017.

Parmi les sujets traités figuraient à titre d'exemple :

- les projets de coopération transversale et plus spécifiquement ceux visant l'optimisation de la cyclabilité en milieu urbain ;
- l'utilisation des fonds européens ;
- la communication, l'information et la participation du public ;
- le monitoring urbain / régional ;
- l'optimisation de l'instrument des conventions de coopération territoriale Etat-Communes ;
- le lien avec les activités de la Cellule nationale d'information pour la politique urbaine.

#### 1.6. **Développement régional – Espaces ruraux**

En 2017, le DATer avait mené une étude afin de déterminer les besoins en milieu rural pour promouvoir davantage l'utilisation de vélos. Contrairement aux régions plus urbaines, le vélo est surtout utilisé en milieu rural à des fins de loisirs et de tourisme. Or, il s'est montré que la mise en place d'une bonne infrastructure pour cyclistes conduira souvent à une revitalisation du milieu rural. Un très bon exemple dans ce sens constitue la prolongation de la Vennbunn jusqu'à Troisvierges. Un guidage ciblé des cyclistes le long de points d'attractions provoquent la (ré) ouverture ou le maintien de services (bistros, restaurants, épicerie, etc.) dans la région. Le lien entre la promotion du vélo et le développement régional est évident. L'étude a été menée en concertation avec la cellule de la mobilité douce au MDDI et le ministère de l'économie. Dans une deuxième étape, il importe de veiller à une mise en œuvre des recommandations faites par le bureau d'expertise.

Les Parcs naturels jouent un rôle important dans la mise en œuvre du développement régional en milieu rural. Les trois Parcs naturels luxembourgeois, à savoir le PNHS, le PNO et le PNM couvrent une surface d'environ 870 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à un tiers de la surface du pays. 25 communes et quelques 60.000 habitants s'y réunissent.

Chaque Parc naturel est instauré en vertu de la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels. Les objectifs sont fixés à l'article 2 de la loi pré mentionnée :

- la conservation et la restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes ;
- la sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que de la qualité des sols ;
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- la promotion et l'orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat ;

- la promotion et l'orientation d'activités de tourisme et de loisirs

Etant donné que chaque Parc naturel poursuit sur son territoire les mêmes objectifs, une coopération renforcée entre les structures s'impose. Au courant de l'année 2017, celle-ci s'est davantage développée entre les trois Parcs naturels : les projets communs concernent la gestion commune d'une banque de données et de photos, des publications communes comme le *Naturpark*, les guides de poche sur les plantes et les animaux, etc., l'exposition de Nature's Luxembourg, ou encore les actions régionales dans le cadre du pacte climat.

Sur l'initiative de l'aménagement du territoire, les trois bureaux des Parcs naturels se sont réunis le 29 mai et le 15 septembre afin de discuter des points et projets communs, tels que la Fédération des Parcs naturels, les projets LEADER communs (p.ex. *Naturparkschoul*), l'école du goût, les indicateurs de suivi, les produits régionaux, les réseaux informatiques, un nouvel appel à projets ou l'organisation d'une journée « Parcs naturels » au Luxembourg.

Depuis mars 2017, la coopération des trois Parcs naturels a été renforcée par l'engagement d'un coordinateur, au service des trois Parcs naturels du Luxembourg, en charge du domaine des produits régionaux. En sa qualité d'interlocuteur pour les entreprises et les consommateurs, il est joignable par e-mail, par téléphone ou dans son bureau à Beaufort. Les productions de la région complètent les chaînes de valeur locales, conservent les structures agricoles et artisanales et renforcent la prise de conscience pour les questions écologiques et sociales auprès des consommateurs. D'une part, une forte identité régionale aide les entreprises à commercialiser leurs produits, d'autre part, elle sert de gage de qualité aux consommateurs. Il importe de préserver la marque "Parc naturel" et, en même temps, d'ouvrir des perspectives aux entreprises locales. La coordination et la mise en réseau sont essentielles afin de maximiser la valeur ajoutée, jusqu'au-delà des frontières des Parcs naturels.

#### 1.6.1. Les activités des Parcs naturels

En 2017 la représentante du DATer a assuré la vice-présidence dans les comités du PNHS, du PNO ainsi que du PNM.

Les Parcs naturels publient annuellement leurs rapports d'activités, qui peuvent être consultés sur les pages web des parcs ([www.naturpark-sûre.lu](http://www.naturpark-sûre.lu) / [www.naturpark-our.lu](http://www.naturpark-our.lu)). Les activités spécifiques des Parcs naturels sont regroupées au site [www.agenda.naturpark.lu](http://www.agenda.naturpark.lu).

En plus, des rapports d'activités séparés sont produits par la station biologique et le service agricole. Afin d'éviter des répétitions, uniquement quelques dossiers clés sont mentionnés à cet endroit.